

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 24 (1962)
Heft: 8

Rubrik: Comment sortir les vis cassées de leur logement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

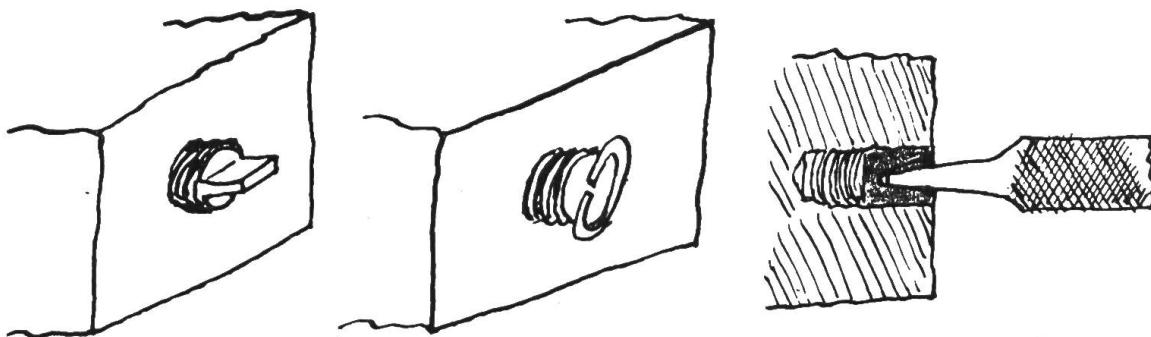
Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment sortir les vis cassées de leur logement

Enlever une vis cassée est souvent difficile et fait perdre du temps. Il suffit cependant de savoir s'y prendre. Si deux ou trois filets d'une vis cassée émergent hors du logement, on tentera tout d'abord de limer à plat le chicot (partie dépassante) afin d'obtenir une surface verticale qui offrira une prise suffisante pour un dévissage effectué à l'aide d'une pince plate, d'une pince universelle ou d'une pince-étau. S'il s'agit d'un chicot de vis de fort diamètre, il est également possible d'employer un bout de fil de fer, d'en faire une boucle, puis le plier les extrémités de celle-ci à angle droit et de les fixer ensuite par tondage dans un pas de la vis. On pourra alors dévisser le chicot avec une pince s'il ne tient pas trop fortement.

Lorsque au but d'une vis cassée n'émerge pas hors de son logement, on pratiquera un trou au centre du chicot avec le foret, après avoir marqué auparavant au poinçon l'endroit où devra être appliquée la mèche du foret. Il faut que le diamètre de celle-ci soit plus petit que le diamètre du corps cylindrique (noyau) du chicot. Il suffira alors d'introduire l'extrémité pointue d'une lime ou d'un poinçon de grosseur convenable et de l'enfoncer légèrement avec le marteau dans le trou pratiqué, puis de dévisser le chicot en s'aidant d'une pince.



a) Vis cassée dont le bout dépassant a été limé à plat pour pouvoir être dévissé au moyen d'une pince plate.

b) Boucle de fil de fer dont les extrémités ont été soudées sur le filetage du bout de vis restant pour dévissé celui-ci.

c) vis cassée à l'intérieur de son logement et dévissée à l'aide d'une pince et d'une lime enfoncée dans un trou fait au préalable.

S'il s'agit de chicots de vis en acier trempé, il est nécessaire de les détrempé tout d'abord. Ces bouts de vis ne peuvent d'ailleurs être que rarement enlevés. Il existe des «extracteurs de vis» qui pourraient être essayés dans ces cas-là.